

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 22 juin 2017
Rapporteur :
Madame Marie-Christine
COUSTANS**

N° 35

**Bilan des opérations immobilières 2016
Quimper Communauté et communauté de communes du Pays Glazik**

Conformément à l'article L5211-37 du Code Général des Collectivités Territoriales, un bilan annuel des acquisitions et cessions opérées est soumis à délibération du conseil communautaire. Le total des cessions représente 2 millions d'euros, et celui des acquisitions, 2,5 millions euros. Ce bilan intègre les cessions et acquisitions réalisées par Quimper Communauté et la communauté de communes du Pays Glazik.

Les opérations immobilières en 2016 se sont articulées autour de 2 axes principaux :

- Les zones d'activités économiques

Les acquisitions dans les zones d'activités économiques ont été poursuivies. Parmi celles-ci, 15 hectares ont été acquis sur la zone de Pen Carn auprès de l'établissement public Foncier de Bretagne, 3 hectares sur la zone de Kerlic, et un terrain de 5000 m² sur le 5 avenue de Bécharles à Quimper.

Ces acquisitions ont représenté un montant de 2,5 millions d'euros.

Dix cessions ont par ailleurs été régularisées sur les différentes zones d'activité de l'agglomération pour un peu plus de 2 millions d'euros.

Enfin, a été régularisé l'acquisition de terrain au Guélen pour le centre de transfert pour un montant de 200 000 euros.

- Le secteur de la gare

Suite à la convention opérationnelle signée en 2013 avec l'Etablissement Public Foncier (EPF), ce dernier a réalisé deux acquisitions en 2016, à la demande de la collectivité, sur des secteurs pré-identifiés de renouvellement urbain. 15 propriétés

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 29/06/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/06/2017 (accusé de réception du 28/06/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

bâties pour un montant d'environ 1,835 millions d'euros ont été acquises depuis le début de la mise en œuvre de la convention.

Le conseil communautaire en prend acte.